

La Maison des cultures à Neuchâtel

Budget d'innovation collaborative 2024

Marco Spasaro

Résumé du projet

Chères et chers habitant-es de la Commune de Neuchâtel,

Par le projet de la Maison des cultures à Neuchâtel est souhaité la création d'une institution inédite à Neuchâtel qui ne fournira ni de services d'aide ou d'entraide ni de produits, mais qui proposera une vision pour une cohésion sociale encore plus forte et plus belle qui est :

« La diversité culturelle et ethnique est toujours un enrichissement et un atout d'une société ».

C'est donc pour promouvoir l'intégration interculturelle, le dialogue intraculturel ainsi que la sensibilisation de chaque personne de bonne volonté que la Maison des cultures proposera un lieu organisé et structuré où les différentes cultures peuvent se rencontrer et s'échanger, égales entre-elles et ainsi leur dénominateur commun, l'être humain!

Autrement dit, pour un lieu où des personnes égales entre-elles se rencontrent et s'échangent, dans le but d'une découverte mutuelle et d'une compréhension approfondie de leurs cultures respectives.

La culture est définie par l'UNESCO comme suit :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982).

En tant qu'organisation supraculturelle et en plaçant l'être humain au centre, la Maison des cultures, aspire à mettre en relation les différentes cultures présentes à Neuchâtel, par présentation d'une culture en générale ou d'un aspect en particulier, notamment par l'organisation d'événements comme :

- Expositions sur l'histoire d'une culture et de son actualité ;
- Expositions d'art et d'artisanat;
- Projections de films ;
- Conférences, tables rondes et débats ;
- Événements musicaux ;
- Ateliers participatifs;
- Ateliers de cuisine parce que la volonté n'est pas seule à jeter des ponts, l'estomac aussi peut le faire!

Dans une première phase, la Maison des cultures sera créée sous forme d'association et proposera au moins trois événements durant l'année 2025 et ce projet se base seulement sur ces trois événements à réaliser.

Bien sûr, il existera également la possibilité de coopérer aux événements d'autres organisations. Dans une deuxième phase, dès 2026, l'idée sera de constituer une véritable fondation opératrice d'utilité publique. Dans cette perspective déjà, un montant de CHF 50'000.00 est souhaité.





Le projet en détail

L'initiateur de ce projet porte depuis toujours la liberté et l'égalité en étendard. C'est dans sa nature de toujours vouloir diminuer les stéréotypes, les préjugés et pour ainsi de déconstruire des murs imaginés et d'utiliser le matériel pour bâtir des ponts véritables entre les mondes, qui sont les différentes cultures et ainsi chaque être humain issu de ces cultures.

Liberté - Lors d'une discussion, avec une famille ukrainienne accueillie, elles lui ont fait part de leur tristesse, surtout des enfants de leur communauté, ici à Neuchâtel, qu'elles ne pouvaient pas fêter Noël selon leurs coutumes et traditions. Il s'est intéressé pour leur culture et a osé apprendre. Quand il leur a répondu qu'elles pouvaient certainement louer une salle et voyant son idée bien accueillie, il en a ajouté une autre : Ouvrez donc vos portes aux neuchâtelois-e-s et à chaque personne intéressée! Certain que cet appel ne serait pas ignoré par la société neuchâteloise. Neuchâtel, comme il l'appelle souvent et avec grande fierté: le pays de la liberté! Aussitôt dit, aussitôt fait - ou plutôt: projet en cours. L'initiateur de ce projet a eu l'honneur de participer et faire partie à leur démarche en tant que consultant et aide auxiliaire locale; il a participé à la rédaction textuelle et à la conception visuelle des flyers bilingues et ainsi à la construction de ponts culturels. Leur premier spectacle, sous le nom de « La Lumière est née », « de nos mères neuchâteloises d'Ukraine », comme il les appelle affectueusement, a eu lieu le 7 janvier 2023, au Temple du Bas à Neuchâtel. Il fut un grand succès, renouvelé en 2024.

Égalité - Avec tout ce soutien accordé par notre société, à la communauté ukrainienne, l'initiateur de ce projet s'est interpellé sur l'état d'« autres » cultures présentes à Neuchâtel. Ces êtres humains aussi, auraient peut-être envie d'un soutien générale, d'une telle reconnaissance et d'une appréciation et acceptation générale pour leur culture, leur communauté. Il faut remarquer que dans « reconnaissance » il y a également les mots « connaissance » et « naissance » et pour faire naître une véritable reconnaissance, il en faut justement une connaissance qui va au-delà d'un simple « savoir » acquis par un voyage touristique, la lecture d'un livre ou d'une page Wikipédia. Pour chercher la véritable connaissance, il faut s'exposer, il faut vivre, il faut oser dialoguer et de faire le pas envers l'« autre ». La reconnaissance mutuelle émergera tout naturellement et donnera naissance à un tissu social encore plus renforcé. La Maison des cultures œuvrera donc pour le bien commun de notre société, avec un vrai impact bénéfique sur le territoire de la Commune et respectera les valeurs d'inclusivité, de cohésion sociale, de laïcité, d'apolitisme et de respect de l'environnement.

Neuchâtel - Il y a à Neuchâtel un grand nombre d'associations d'aide et d'entraide et c'est très bien! La Maison des cultures, idée novatrice et inédite à Neuchâtel, entamera une approche différente au service de l'intérêt général, puisqu'elle ne fournira ni de services d'aide ou d'entraide ni de produits. En accueillant les différentes cultures à bras ouverts - et donc chaque être humain - la Maison des cultures visera à créer un lieu de rencontre, d'échange, de partage et de dialogue, pour enrichir encore plus le tissu social et pour créer un environnement inclusif où chaque être humain se sent valorisé et respecté.

La Maison des cultures à Neuchâtel encouragera donc le respect et la compréhension mutuelle, en proposant trois événements au cours de l'année 2025 qui aspireront à favoriser l'échange et l'ouverture. La Maison des cultures visera à générer des revenus provenant de ces propres projets et par d'éventuels partenariats et collaborations ainsi que via des dons et des contributions, des subventions et des aides financières étatiques. Dans une deuxième phase, dès 2026, l'idée sera de constituer une véritable fondation opératrice d'utilité publique.



Social business model canevas

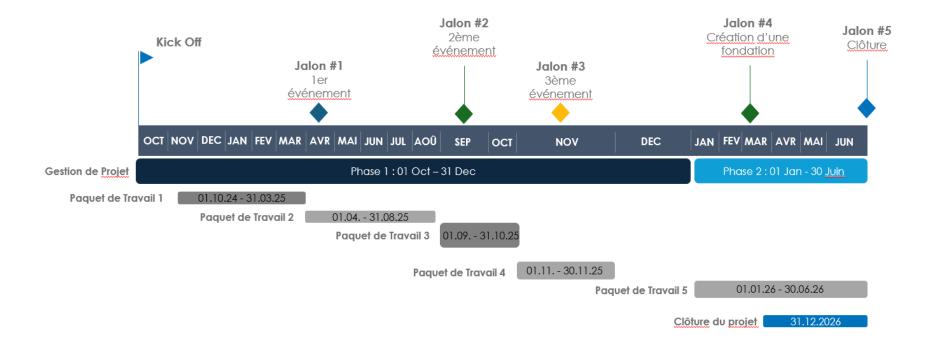
Partenaires clés	Activités clés	Proposition de valeur	Relation clients/bé-	
Des associations des différentes cultures et des organisations socialement engagées qui proposent de l'aide et soutiennent l'entraide dans la Commune et dans le Canton de Neuchâtel et bien entendu, de chaque personne intéressée à participer et à partager.	Expositions sur l'histoire d'une culture et de son actualité, expositions d'art et d'artisanat; projections de films; conférences, tables rondes et débats; événements musicaux; ateliers participatifs, ateliers de cuisine.	La reconnaissance mutuelle des cultures et ainsi des êtres humains pour un futur harmonieux.	néficiaires La Maison des cultures aspire à mettre en relation les différentes cultures présentes à Neuchâtel et ainsi les êtres humains. Chaque personne intéressée et désirante à faire connaissance d'autres cultures sera donc en même temps la cliente et la bénéficiaire.	
Ressources		Impact systémique	Canaux de distribution	
Il faut un lieu, une chaise et la bochaque personne participante. La première ressource et la plus et sa volonté. C'est tout. Le restebien entendu, il faudra un peti Niveau pécuniaire, les recettes s des trois projets propres en 202 coopérations, ainsi que par des c subventions et des aides financie	importante est l'être humain e suivra et sera un plus t plus que ça ! eront assurées par les revenus 5 et par les partenariats et dons et contributions, des	Le projet étant si vaste et ambitieux, l'impact systémique n'est pas mesurable ni à moyen ni à court terme. L'acceptation et l'ouverture envers toute culture, indépendamment de son origine, est attendue à long terme et ainsi l'intégration et acceptation de chaque être humain, indépendamment de son origine.	Il s'agit ici d'un canal multiple, cà-d. d'une combinaison de plusieurs canaux pour atteindre des personnes potentiellement intéressées, via la présentation en ligne et physique dans la Commune de Neuchâtel. Le rôle des partenaires sera également de (re-)présenter la Maison des cultures au sein de leurs réseaux.	
Coûts Les démarches administratives et ion des lieux; les primes d'assu formations à suivre; domaine et externalisés (traiteur, traduction	rances liées aux événements ; : hébergement Web ; services	Indicateurs Après chaque événement la participation sera évaluée et les méthodes peaufinées.	Sources de revenus Revenus provenant des trois événements, yc des éventuels projets en partenariat et des collaborations ; des dons et contributions ; des subventions et aides financières étatiques.	
Quels sont les effets du	projet sur le territoire	En quoi est-ce un pro-	Quel est le caractère	
de la commune ? Lorsque la Maison des cultures a société neuchâteloise, elle brille ainsi fera connaître l'esprit nova nommée générale bien au-delà d	ra au-delà de son territoire et teur de Neuchâtel et de sa re-	jet d'intérêt public? Le tissu social résultera ren- forcé et la cohésion sociale sera encore plus forte et plus belle.	novateur de votre pro- jet ? La Maison des cultures sera inédite à Neuchâtel puisqu'elle ne fournira ni de services	



d'aide ou d'entraide ni de produits - mais une vision !



Déroulement du projet

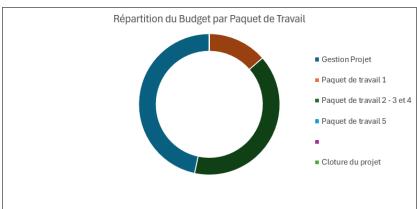


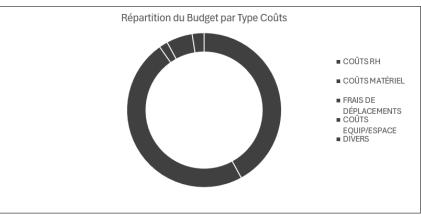


Annexes

MODÈLE SIMPLE DE BUDGET DE PROJET

Budget Projet					TRAVAIL			MATÉRIEL			FRAIS & DIVERS		TOTAL
TÂCHE	DESCRIPTION	DATE DE DÉMARRAGE PRÉVUE	DATE DE FIN	RH	TAUX HORAIRE	COÛTS RH	UNITÉS	COÛT PAR UNITÉ	COÛTS MATÉRIEL	FRAIS DE DÉPLACEMENTS	COÛTS EQUIP/ESPACE	DIVERS	BUDGET
Projet	titre projet	JJ.MM.AAA A	JJ.MM.AAA A	heures	CHF/heure	CHF	-	CHF/unité	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Gestion Projet	Gestion Projet et Coordination des Partenaires	01.10.2024	31.06.2026	0	CHF 0	CHF 0				CHF 0	CHF 0		CHF 0
Paquet de travail 1	Définition général des trois événements	01.10.2024	28.02.2025	130,0		CHF 6 500			CHF 300	CHF 0	CHF 0	CHF 0	
- tâche 1.1	RDV médiatiques à Neuchâtel	01.10.2024	28.02.2025	40	CHF 50	CHF 2 000	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 2 000
- tâche 1.2	Création association, formation, création site Internet	01.10.2024	28.02.2025	50	CHF 50	CHF 2 500	1	CHF 300	CHF 300	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF2800
- tâche 1.3	Appels d'offres : aux associations culturelles et aux partenaires pour le 1 er événement	01.03.2025	31.03.2025	40	CHF 50	CHF 2 000	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 2 000
- 3 et 4	2 Evénement 1 en avril 2025, 2 septembre 2025 et 3 novembre 2025	01.04.2025	30.04.2025	240,0		CHF 12 000			CHF 3 000	CHF 900	CHF 2 730	CHF 1 240	
4.1	Création événement, PR et marketing, réalisation	01.04.2025	30.04.2025	120	CHF 150	CHF 6 000	1	CHF 3 000	CHF 3 000	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF9000
- tâche 2.2 - 3.2 - 4.2	Location lieu, prime d'assurance, service traiteur	01.04.2025	30.04.2025	0	CHF 0	CHF 0	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 2 730	CHF 1 240	CHF3970
- tâche 2.3 - 3.3 - 4.4	Frais des conférencier-ères, appels d'offres x 2ème év.	01.05.2025	31.08.2025	120	CHF 150	CHF 6 000	0	CHF 0	CHF 0	CHF 900	CHF 0	CHF 0	CHF6900
Paquet de travail 5	Création de la fondation	01.01.2026	01.07.2026	50,0		CHF 2 500			CHF 20 810	CHF 0	CHF 0	CHF 0	
- tâche 5.1	Formalisation des partenariats	03.03.2026	05.05.2026	50	CHF 50	CHF 2 500	1		CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 2 500
- tâche 5.2	Notaire Autorité de surveillance, service des contributions et RC	05.05.2026	05.06.2026	0	CHF 0	CHF 0	1	CHF 3 810	CHF 3 810	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF3810
- tâche 5.3	Apport d'une première partie du capital requis pour la fondation	05.05.2026	05.06.2026	0	CHF 0	CHF 0	1	CHF 17 000	CHF 17 000	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 17 000
				0,0		CHF 0			CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	
					CHF 0	CHF 0	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
				0	CHF 0	CHF 0	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
				0	CHF 0	CHF 0	0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
Cloture du projet	Clôture du projet, reporting, présentation, admin		30.06.2026	0	CHF 0	CHF 0				CHF 0	CHF 0		CHF 0
SUBTOTAL						CHF 21 000			CHF 24 110	CHF 900	CHF 2 730	CHF 1 240	CHF 49 980







Paquet de travail

Paquet de Travail #	Description & Objectifs	Méthodologie, Activités et tâches	Délivrables quantifiables	Temps alloué par partenaire en heures
Gestion de Projet				
PT1 : Définition de l'aperçu général des trois événe- ments	inexistante dans son genre à Neuchâtel	Tâche 1.2 : Création association, for- mation, création site Internet Tâche 1.3 : Appels d'offres : aux asso-	 Dossier Budget d'innovation collaborative 2024 Conception des statuts avec répartition des responsabilités et organigramme 	Marco Spasaro Maya Joundi (temps alloué sel. Gantt)
PT2 : Evénement 1 en avril 2025		Tâche 2.1 : Création événement, PR et marketing, réalisation Tâche 2.2 : Location lieu, prime d'assurance, service traiteur Tâche 2.3 : Frais des conférencier-ères, appels d'offres x 2ème év.		Marco Spasaro Maya Joundi (temps alloué sel. Gantt)
PT3 : Evénement 2 en septembre 2025		Tâche 3.1 : Création événement, PR et marketing, réalisation Tâche 3.2 : Location lieu, prime d'assurance, service traiteur Tâche 3.3 : Frais des conférencier-ères, appels d'offres x 3ème év.		Marco Spasaro Maya Joundi (temps alloué sel. Gantt)
PT4 : Evénement 3 en novembre 2025		Tâche 4.1 : Création événement, PR et marketing, réalisation Tâche 4.2 : Location lieu, prime d'assu- rance, service traiteur Tâche 4.3 : Frais des conférencier-ères	Réalisation événement n° 3	Marco Spasaro Maya Joundi (temps alloué sel. Gantt)
PT5 Phase 2		Tâche 5.1 : Formalisation des partena- riats	- Statuts validés par l'autorité de surveillance compétente - Organigramme	Marco Spasaro Maya Joundi



	Tâche 5.2 : Notaire, autorité de surveil-	- Relations avec les partenaires définies	(temps alloué sel.
	lance, service des contributions et RC	par des conventions séparées	Gantt)
	Tâche 5.3 : Apport d'une première par-		
	tie du capital requis pour la fondation		
Clôture de Projet			

Jalons du projet

Jalon #	Date de réalisation	Description du Jalon	Objectifs du Jalon
J1 :	en avril 25	Réalisation du 1er événement	Selon page 3/9
J2 :	en septembre 25	Réalisation du 2ème événement	Selon page 3/9
J3 :	en novembre 25	Réalisation du 3ème événement	Selon page 3/9
J4 :	en mars 26	Création de la fondation	Selon page 3/9
J5 :	jusqu'au 31.12.26	Clôture du projet	Selon page 3/9

